

**SUIVI DES TRAVAUX D' AMELIORATION DE LA QUALITE DE  
L' HABITAT EN FAVEUR DE LA TORTUE D' HERMANN SUR  
UNE SURFACE DE 12 HA  
LIEU-DIT : TENUTA  
COMMUNE DE FIGARI**

***Compte-rendu d'intervention n°1***



**S.A.R.L. Endemys  
Cabinet d'études et de conseils Environnement  
& Développement local  
Espace Maria Julia 20218 Ponte Leccia (France, Corse)  
Tel : +33(0)617 150 478  
E-mail : [moneglia@endemys.com](mailto:moneglia@endemys.com)  
web : <http://www.endemys.com>**

<b>Date :</b>	20/02/2018 9h00 – 11h00
<b>Objet :</b>	Suivi des travaux de démaquisage
<b>Intervenants :</b>	A.-M. Pastinelli (bureau d'études Endemys)

La visite a été effectuée pendant les travaux de démaquisage.

## **SUIVI DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'HABITAT EN FAVEUR DE LA TORTUE D'HERMANN**

La visite terrain a eu lieu en présence de l'entreprise Petra Furesta, la Collectivité de Corse, la société Corsexpertises et le Conservatoire du Littoral.

L'objectif de cette visite a été de réaliser un état sur l'avancement des travaux de démaquisage.

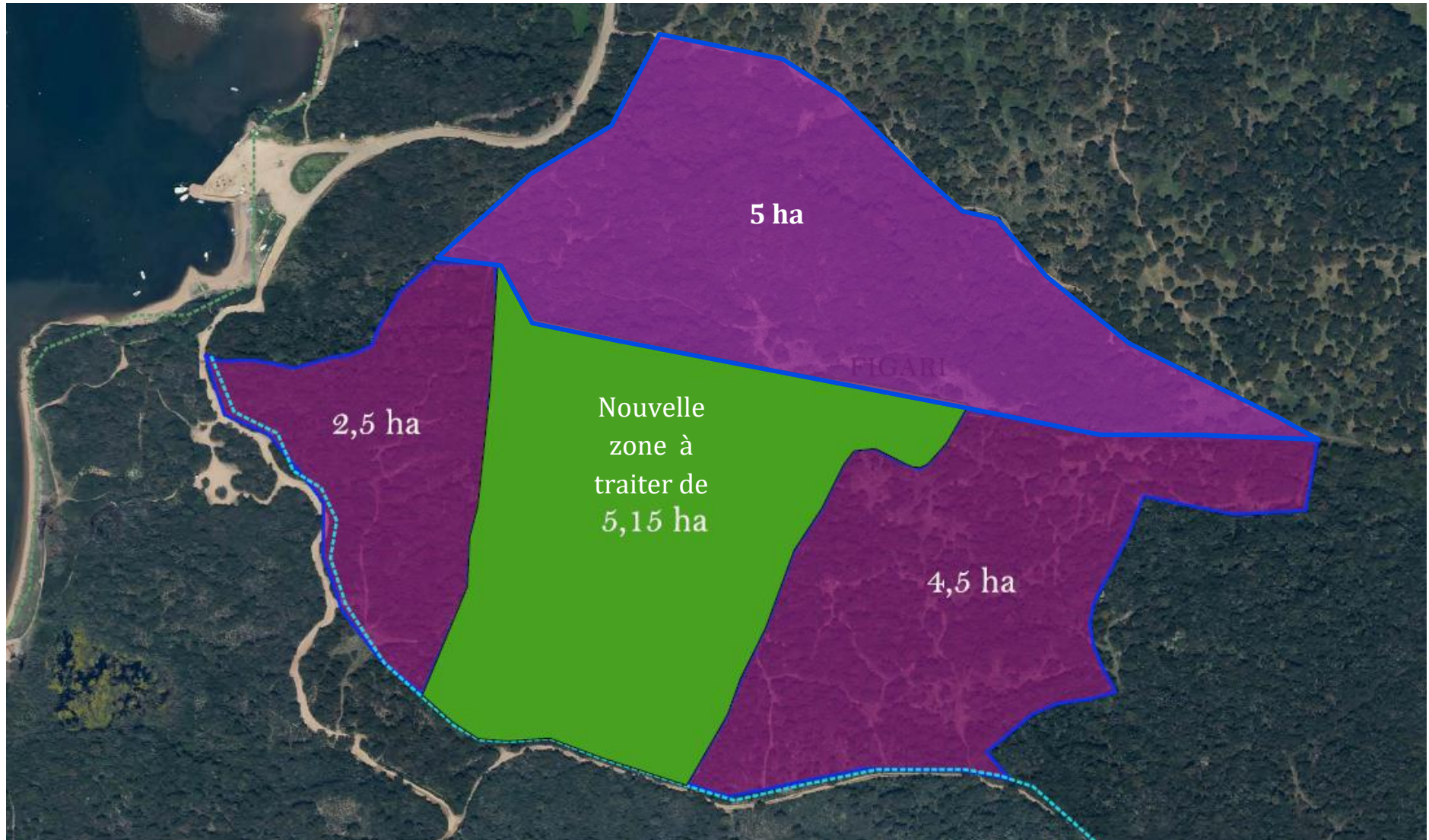
A.M. Pastinelli (ENDEMYYS) a constaté que les opérations de démaquisage sont toujours en cours.

A.M. Pastinelli (ENDEMYYS) a pu constater que les travaux de démaquisage ont créé une mosaïque de milieux avec des zones ouvertes de type prairies, des zones de maquis plus ou moins fermées et des boisements avec un sous-bois dégagé.

A.M. Pastinelli (ENDEMYYS) a signalé que l'habitat créé est optimum pour la reproduction de la tortue d'Hermann. En effet, des zones de solarium, de caches, d'alimentation, de pontes sont créées.

A.M. Pastinelli (ENDEMYYS) a donné un avis favorable sur une nouvelle zone de 5,15 ha (zone verte cf. carte suivante) à traiter en plus des 12 ha initiaux (zones violettes cf. carte suivante), toujours dans le but de créer un habitat favorable pour la tortue d'Hermann. La zone concernée se situe entre deux zones correspondant aux 12 ha initiaux.

A.M. Pastinelli (ENDEMYYS) a ajouté que le traitement de cette zone engendrera la création d'un corridor écologique.



***Nouvelle zone de 5,15 ha à traiter (zone verte) en plus des 12 ha initiaux (zone violette)***



Sous bois démaquisé



Milieus ouverts (prairies) et fermés (maquis dense)



Prairies avec îlots d'arbustes



Prairies avec îlots de maquis